

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller(e) Technique Fédéral(e) Ligue de Bretagne Sport Adapté

Intitulé du poste :

Conseiller technique fédérale (CTF), salarié(e) à Temps Plein de la Ligue de Bretagne du Sport Adapté

Profil : Formateur et Agent de développement

Formation : Licence STAPS APAS et/ou Master STAPS, DEUST APSA ou DEJEPS SA

Présentation de la Ligue de Bretagne du Sport Adapté

La Fédération Française du Sport Adapté est délégataire du Ministère chargé des Sports pour les activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales et/ou psychiques. Notre mission est de permettre à toute personne en situation de handicap mental et/ou psychique, quelles que soient ses capacités et ses désirs, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un cadre favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

La FFSA compte 65 000 licenciés et offre la possibilité de pratiquer plus de 50 disciplines sportives, aux règlements « adaptés » selon les niveaux de pratique, auxquelles s'ajoutent les activités motrices, discipline spécifique de la FFSA, pour près de 8 000 pratiquants les plus en difficulté.

Le Sport Adapté compte près de 3300 licenciés en Bretagne. La Ligue de Bretagne coordonne et accompagne développement du Sport Adapté sur le territoire. La Bretagne compte 4 Comités Départementaux Sport Adapté, plus de 80 clubs Sport Adapté, répartis sur tout le territoire.

La Ligue de Bretagne Sport Adapté a pour mission la mise en œuvre des formations, la coordination et l'organisation du Pôle d'Excellence Régionale et de Formation (PERF) qui assure le suivi des sportifs listés de Haut Niveau, et accompagne l'accès au Haut Niveau en Sport Adapté, la coordination du calendrier régional multisports.

Cadre juridique :

L'emploi est régi par :

- Les dispositions légales et réglementaires
- Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport

CDI 35h/semaine (annualisé), temps complet

Prise de poste : 21 Mars 2022

Rémunération : Groupe 5 de la Convention Collective Nationale du Sport

Période d'essai : 2 mois renouvelables.

Les candidats intéressés par ce poste devront adresser par email un CV et une lettre de motivation avant le 5 mars 2022. Des entretiens sont à prévoir à Ploufragan le 8 mars 2022. Le poste est à pourvoir à partir du 21 mars 2022.

Candidature à envoyer par mail (ligue.bretagne@sportadapte.fr) à l'attention d'Angélique Le Briand, directrice de la Ligue et/ou par courrier au siège de la Ligue de Bretagne du Sport Adapté (18, rue Pierre de Coubertin 22440 Ploufragan).

Place dans l'organigramme :

Le(a) CTF est placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Président et du Bureau du Comité Directeur de la Ligue du Sport Adapté Bretagne. Il est placé sous l'autorité fonctionnel de la Directrice de la Ligue.

Organisation du travail :

L'élaboration du projet sportif est de la responsabilité de l'Equipe Technique Régionale coordonnée par la CTN, placée auprès de la FFSA et est validé par le comité directeur de la LBSA.

Les objectifs du CTF sont donc définis chaque année selon les priorités définies par le bureau de la Ligue en fonction du projet associatif et sportif et des axes de travail de la saison à venir.

L'activité s'exerce au sein de la Ligue du Sport Adapté Bretagne, depuis les locaux de la Maison Départementale des Sports de Ploufragan. Elle se déploie sur l'ensemble de la région. Des déplacements régionaux et nationaux sont à prévoir dans l'exercice de la fonction.

Une période de formation et/ou d'adaptation au poste peut être envisagée au siège de la Ligue à Ploufragan, selon l'expérience et le profil.

Mobilisation pendant les week-ends et jours fériés selon l'organisation des manifestations, formations et des réunions.

Les missions sont réalisées :

- En lien direct et relation hiérarchique avec le Président de la Ligue ou son représentant
- En lien direct et relation fonctionnelle avec le(a) directeur(rice)
- En relation fonctionnelle avec la CTN Sport Adapté exerçant en Bretagne
- En relation fonctionnelle avec l'ensemble des salariés des CDSA Breton et les membres de l'Equipe Technique Régionale.

Prérequis :

- Etre titulaire des prérogatives d'encadrement professionnel du public relevant du Sport Adapté.
- Caractéristiques des personnes en situation de handicap mental, psychique...
- Mouvement associatif sportif fédéral, règlementation, milieu médico-social
- Environnement de la formation professionnelle continue et des obligations en vigueur
- Promotion de la santé par les activités physiques et sportives adaptées
- Il devra posséder le permis B

Compétences métiers

Capacité à piloter un projet en autonomie, à l'évaluer et à en rendre compte

Capacité d'organisation

Expertise dans l'ingénierie de formation (parcours, textes réglementaires – certification Qualiopi, financement...)

Expertise dans le face à face pédagogique et la communication

Capacité à animer et développer un réseau et animer une réunion

Repère les problématiques relatives à la pratique sportive du public visé

Pratique et maîtrise de l'outil informatique

Qualités

Esprit d'équipe

Efficacité : fiabilité-adaptabilité

Exemplarité

Capacité d'apprentissage

Rigueur technique et administrative

Capacité à être force de proposition

Savoir prendre des initiatives

Sens de l'engagement

MISSIONS ET ACTIVITES

Mettre en place le plan régional d'actions de formation :

- 1) Participer à l'élaboration du plan régional d'actions de formation
- 2) Déterminer les référentiels de formation (suivi Qualiopi...)

Organiser et encadrer les sessions de formation :

- 3) Avoir la responsabilité technique et pédagogique de l'organisme de formation
- 4) Mettre en place et organiser les formations initiales ou continues (planning, encadrement, contenus pédagogiques, certification).
- 5) Piloter les équipes de formateurs intervenants dans les formations (coordination et organisation de réunions)
- 6) Suivre les stagiaires formés

Gestion administrative des dispositifs de formation :

- 1) Être en relation avec le Directeur de la Ligue et les élus
- 2) En lien avec la stratégie définie avec la CTN, participer à des groupes de travail ou des séminaires nationaux concernant la formation
- 3) Mettre en œuvre la démarche qualité et de certification de l'organisme de formation ainsi que les obligations administratives relevant de la formation, et assurer une veille réglementaire.
- 4) Développement commercial : Analyser et planifier les dispositifs de formation, diffuser l'offre de formation

Coordonner le calendrier sportif régional :

- 1) Coordonner l'élaboration du calendrier sportif régional Sport Adapté ainsi que sa mise en œuvre
- 2) Gérer les disciplines sportives dont il (elle) est référent(e) dans le cadre de l'Equipe Technique Régionale
- 3) Rédiger et produire des documents à caractère technique
- 4) Participer à l'animation des commissions régionales relevant de son domaine d'intervention

Participer à la vie associative de la Ligue :

- 1) Participer aux réunions d'équipe et aux assemblées générales.
- 2) Participer aux réunions du comité directeur sur sollicitation.
- 3) Rendre compte de ses activités et produire les outils d'évaluation requis.
- 4) Participer à l'Equipe Technique Régionale